

SECTION 1: Identification**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : PROMAX MAX NEUTRASOFT

Code du produit : 1200647

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Neutralisant et adoucissant pour la lessive

Restrictions d'emploi : Usage industriel et institutionnel seulement

1.3. Fournisseur

Project Clean Inc.

12 James St N, Suite 201A

Hamilton, Ontario L8R 2J9

T 1 800 663 9925

regulatory@projectclean.com - www.projectclean.ca**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Canada	CHEMTREC Chemical Emergency	www.chemtrec.com	1 800 424 9300	24hr/day 7days/week within USA and Canada
Canada	CANUTEC Transportation Emergency	www.canutec.com	1 888 226 8832 *666 on a cell phone	24hr/day 7days/week within USA and Canada

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (GHS CA)**

Corrosif pour les métaux, Catégorie 1

H290

Peut être corrosif pour les métaux

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Lésions oculaires graves/irritation oculaire,
Catégorie 1

H318

Provoque des lésions oculaires graves

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

- Mentions de danger (GHS CA) :
- H290 - Peut être corrosif pour les métaux
 - H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
 - H318 - Provoque des lésions oculaires graves
- Conseils de prudence (GHS CA) :
- P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
 - P260 - Ne pas respirer les fume, gas, mist, vapeurs, or spray.
 - P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
 - P280 - Porter protective gloves, protective clothing, and eye protection.
 - P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir
 - P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau .
 - P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 - P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 - P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur la SDS du produit).
 - P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 - P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
 - P405 - Garder sous clef.
 - P406 - Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
 - P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	% m/m
Imidazolium compound, 4,5-dihydro-1-methyl-2-nortallow alkyl-1-(2-tallow amidoethyl), Me sulfates	Imidazolium compound, 4,5-dihydro-1-methyl-2-nortallow alkyl-1-(2-tallow amidoethyl), Me sulfates	n° CAS: 68122-86-1	7 – 13
Phosphoric acid	Orthophosphoric acid	n° CAS: 7664-38-2	5 – 10
Oxalic Acid	Dicarboxylic acid	n° CAS: 144-62-7	3 – 7
2-Propanol or IPA 99%	1-methylethanol	n° CAS: 67-63-0	1 – 5

**The exact concentrations have been withheld as a trade secret. Les concentrations exactes ont été retenues en tant que secret commercial.*

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau ou Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins général : Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après contact avec la peau : Brûlures.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.
- Symptômes/effets après ingestion : Brûlures.
- Symptômes chroniques : No effects known.

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Symptômes/Effets attendus, aigus et différés : Peut causer dermatose, irritation oculaire, œdème de la cornée, brûlures chimiques. Peut causer des irritations de la peau, dermatites, ou brûlures cutanées. Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Protective goggles (EN 166). Safety glasses (EN 166). Protective clothing (EN 14605 or EN 13034).

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les fume, gas, mist, vapours, or spray.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

Procédures d'urgence : Aérer la zone. Éloigner le personnel superflu. Couvrir le produit répandu avec un matériau incombustible, p.ex.: sable ou terre. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les fume, gas, mist, vapeurs, or spray. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Produits incompatibles : Agents oxydants forts. Agents réducteurs puissants. pentoxyde de phosphore. Bases.
Matières incompatibles : Métaux.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
Canada (Alberta) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol (Isopropyl alcohol, isopropanol)
LEMT TWA	492 mg/m ³
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	984 mg/m ³
LEMT STEL	400 ppm
Référence réglementaire	Alberta Regulation 191/2021
Canada (Québec) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropyl alcohol
VECD	1230 mg/m ³
VECD	500 ppm
VEMP	985 mg/m ³

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
VEMP	400 ppm
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropanol (Isopropyl alcohol, 2-Propanol)
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Canada (Manitoba) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Notations et remarques	TLV® Basis: Eye & URT irr; CNS impair. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen); BEI
Référence réglementaire	ACGIH 2022
Canada (Nouveau-Brunswick) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Notations et remarques	Eye & URT irr; CNS impair
Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Notations et remarques	TLV® Basis: Eye & URT irr; CNS impair. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen); BEI
Référence réglementaire	ACGIH 2022
Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Notations et remarques	TLV® Basis: Eye & URT irr; CNS impair. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen); BEI
Référence réglementaire	ACGIH 2022
Canada (Nunavut) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropyl alcohol
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Regulations, Nu Reg 003-2016 (Amendment R-044-2021)
Canada (Territoires du Nord-Ouest) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropyl alcohol
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Référence réglementaire	Occupation Health and Safety Regulations R-039-2015 (R-013-2020)
Canada (Ontario) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Référence réglementaire	Ontario Occupational Exposure Limits under Regulation 833
Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Notations et remarques	TLV® Basis: Eye & URT irr; CNS impair. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen); BEI
Référence réglementaire	ACGIH 2022

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
Canada (Saskatchewan) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropyl alcohol
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 2020. Chapter S-15.1 Reg 10
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
ACGIH OEL TWA [ppm]	200 ppm
ACGIH OEL STEL [ppm]	400 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Eye & URT irr; CNS impair. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen); BEI
Référence réglementaire	ACGIH 2022
USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition	
Nom local	2-PROPANOL
BEI	40 mg/l Parameter: Acetone - Medium: urine - Sampling time: End of shift at end of workweek - Notations: B, Ns
Référence réglementaire	ACGIH 2022
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropyl alcohol
OSHA PEL TWA [1]	980 mg/m ³
OSHA PEL TWA [2]	400 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
Oxalic Acid (144-62-7)	
Canada (Alberta) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	2 mg/m ³

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Oxalic Acid (144-62-7)	
Notations et remarques	Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.
Référence réglementaire	Alberta Regulation 191/2021
Canada (Québec) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid
VECD	2 mg/m ³
VEMP	1 mg/m ³
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid, anhydrous
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	2 mg/m ³
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Canada (Manitoba) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid, anhydrous
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	2 mg/m ³
Notations et remarques	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2023
Canada (Nouveau-Brunswick) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	2 mg/m ³
Notations et remarques	URT, eye, & skin irr
Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid, anhydrous
LEMT TWA	1 mg/m ³

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Oxalic Acid (144-62-7)	
LEMT STEL	2 mg/m ³
Notations et remarques	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2023
Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid, anhydrous
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	2 mg/m ³
Notations et remarques	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2023
Canada (Nunavut) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	2 mg/m ³
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Regulations, Nu Reg 003-2016 (Amendment R-044-2021)
Canada (Territoires du Nord-Ouest) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	2 mg/m ³
Référence réglementaire	Occupation Health and Safety Regulations R-039-2015 (R-013-2020)
Canada (Ontario) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid, anhydrous
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	2 mg/m ³
Référence réglementaire	Ontario Occupational Exposure Limits under Regulation 833
Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid, anhydrous
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	2 mg/m ³

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Oxalic Acid (144-62-7)	
Notations et remarques	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2023
Canada (Saskatchewan) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	2 mg/m ³
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 2020. Chapter S-15.1 Reg 10
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid, anhydrous
ACGIH OEL TWA	1 mg/m ³
ACGIH OEL STEL	2 mg/m ³
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2023
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Oxalic acid
OSHA PEL TWA [1]	1 mg/m ³
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
Phosphoric acid (7664-38-2)	
Canada (Alberta) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	3 mg/m ³
Notations et remarques	Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.
Référence réglementaire	Alberta Regulation 191/2021
Canada (Québec) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Phosphoric acid (7664-38-2)	
VECD	3 mg/m ³
VEMP	1 mg/m ³
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	3 mg/m ³
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Canada (Manitoba) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	3 mg/m ³
Notations et remarques	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2022
Canada (Nouveau-Brunswick) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	3 mg/m ³
Notations et remarques	URT, eye, & skin irr
Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	3 mg/m ³
Notations et remarques	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2022
Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
LEMT TWA	1 mg/m ³

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Phosphoric acid (7664-38-2)	
LEMT STEL	3 mg/m ³
Notations et remarques	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2022
Canada (Nunavut) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	3 mg/m ³
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Regulations, Nu Reg 003-2016 (Amendment R-044-2021)
Canada (Territoires du Nord-Ouest) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	3 mg/m ³
Référence réglementaire	Occupation Health and Safety Regulations R-039-2015 (R-013-2020)
Canada (Ontario) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	3 mg/m ³
Référence réglementaire	Ontario Occupational Exposure Limits under Regulation 833
Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	3 mg/m ³
Notations et remarques	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2022
Canada (Saskatchewan) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
LEMT TWA	1 mg/m ³
LEMT STEL	3 mg/m ³

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Phosphoric acid (7664-38-2)	
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 2020. Chapter S-15.1 Reg 10
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
ACGIH OEL TWA	1 mg/m ³
ACGIH OEL STEL	3 mg/m ³
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2022
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
OSHA PEL TWA [1]	1 mg/m ³
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Vêtements de protection - sélection du matériau:
Caoutchouc nitrile/PVC
Protection des mains:
Gants de protection
Protection oculaire:
Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Crémeux. Liquide clair et rose.
Couleur	: rose
Odeur	: Arôme neutre
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: < 2
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Non auto-inflammable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité	: Aucune donnée disponible, Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,05 – 1,1
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: métaux.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

PROMAX MAX NEUTRASOFT	
DL50 orale rat	≥ 7000 mg/kg
DL50 cutanée rat	≥ 11940 mg/kg
Imidazolium compound, 4,5-dihydro-1-methyl-2-nortallow alkyl-1-(2-tallow amidoethyl), Me sulfates (68122-86-1)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg Source: BASF
2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	16400 ml/kg (Equivalent or similar to OECD 402, 24 h, Rabbit, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat [ppm]	> 10000 ppm (Equivalent or similar to OECD 403, 6 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))
ATE CA (oral)	5840 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	12890400 mg/kg de poids corporel
Oxalic Acid (144-62-7)	
DL50 orale rat	375 mg/kg de poids corporel (Rat, Female, Experimental value, Oral)
DL50 cutanée lapin	20000 mg/kg de poids corporel (Rabbit, Experimental value, Dermal)
ATE CA (oral)	500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	1100 mg/kg de poids corporel

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Phosphoric acid (7664-38-2)	
DL50 orale rat	3500 mg/kg Source: ECHA
DL50 cutanée lapin	2740 mg/kg Source: ECHA
ATE CA (oral)	3500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	2740 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque de graves brûlures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Imidazolium compound, 4,5-dihydro-1-methyl-2-nortallow alkyl-1-(2-tallow amidoethyl), Me sulfates (68122-86-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

Oxalic Acid (144-62-7)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≈ 63 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)

Danger par aspiration : Non classé

Voies d'exposition possibles : Contact avec la peau et les yeux. Inhalation. Ingestion.

Symptômes/Effets attendus, aigus et différés : Peut causer dermatose, irritation oculaire, œdème de la cornée, brûlures chimiques. Peut causer des irritations de la peau, dermatites, ou brûlures cutanées.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Brûlures.

Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.

Symptômes/effets après ingestion : Brûlures.

Symptômes chroniques : No effects known.

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) Aucune donnée disponible

Imidazolium compound, 4,5-dihydro-1-methyl-2-nortallow alkyl-1-(2-tallow amidoethyl), Me sulfates (68122-86-1)	
CL50 - Poissons [1]	59 mg/l Source: e-ChemPortal/HPVIS
2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
CL50 - Poissons [1]	9640 – 10000 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Pimephales promelas, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, Lethal)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,05 (Weight of evidence approach, 25 °C)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,185 – 0,541 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Oxalic Acid (144-62-7)	
CL50 - Poissons [1]	160 mg/l (48 h, Leuciscus idus, Static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)
CE50 - Crustacés [1]	162,2 mg/l (OECD 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test, 48 h, Daphnia magna, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)
Algues ErC50	20,58 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, GLP)
CE50 72h - Algues [1]	19,83 – 21,35 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	18,39 – 19,92 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,7 (Experimental value, OECD 107: Partition Coefficient (n-octanol/water): Shake Flask Method, 23 °C)

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Oxalic Acid (144-62-7)	
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,8 (log Koc, Experimental value)
Phosphoric acid (7664-38-2)	
CL50 - Poissons [1]	75,1 mg/l Source: ECHA
CE50 - Crustacés [1]	100 mg/l Source: ECHA
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Source: ECHA

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Contains readily biodegradable component(s).

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradable in the soil. Biodegradable in the soil under anaerobic conditions. Readily biodegradable in water.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	1,19 g O ² /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,23 g O ² /g substance
DThO	2,4 g O ² /g substance
Oxalic Acid (144-62-7)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in the soil. Readily biodegradable in water. Readily biodegradable in water in anaerobic conditions.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,16 g O ² /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	0,18 g O ² /g substance
DThO	0,18 g O ² /g substance
Phosphoric acid (7664-38-2)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Non établi.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)

Aucune donnée disponible

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,05 (Weight of evidence approach, 25 °C)

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,185 – 0,541 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Oxalic Acid (144-62-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,7 (Experimental value, OECD 107: Partition Coefficient (n-octanol/water): Shake Flask Method, 23 °C)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,8 (log Koc, Experimental value)
Phosphoric acid (7664-38-2)	
Potentiel de bioaccumulation	No test data of component(s) available.

12.4. Mobilité dans le sol

Écologie - sol

Aucune donnée (d'essai) sur la mobilité de la substance n'est disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)

Aucune donnée disponible

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
Tension de surface	No data available (test not performed)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,185 – 0,541 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,05 (Weight of evidence approach, 25 °C)
Oxalic Acid (144-62-7)	
Tension de surface	70,1 mN/m (25 °C, 15 mg/l)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,8 (log Koc, Experimental value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,7 (Experimental value, OECD 107: Partition Coefficient (n-octanol/water): Shake Flask Method, 23 °C)
Phosphoric acid (7664-38-2)	
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou re remplir ce contenant. Offrez pour le recyclage, si disponible ou percez et jetez dans une décharge sanitaire.

Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

UN-No. (TDG) : UN1805

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION

Description document de transport (TDG) : UN1805 ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION, 8, III

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : 8

Étiquettes de danger (TDG) : 8

:



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TDG

UN-No. (TDG) : UN1805

Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée : 5 L

Quantités exemptées (TDG) : E1

Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers : 5 L

Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU) : 154

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Imidazolium compound, 4,5-dihydro-1-methyl-2-nortallow alkyl-1-(2-tallow amidoethyl), Me sulfates (68122-86-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Oxalic Acid (144-62-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Phosphoric acid (7664-38-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Imidazolium compound, 4,5-dihydro-1-methyl-2-nortallow alkyl-1-(2-tallow amidoethyl), Me sulfates (68122-86-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Oxalic Acid (144-62-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

PROMAX MAX NEUTRASOFT

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Phosphoric acid (7664-38-2)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 12.03.2023

Textes complet des phrases H:

H290	Peut être corrosif pour les métaux
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves

L'utilisateur est responsable de fournir un lieu de travail sécuritaire en se basant sur l'information de santé et sécurité exposée par ce guide. Project Clean Inc. n'assume aucune responsabilité en cas de dommages ou de pertes attribuables à la manutention ou à l'utilisation inadéquates de ce produit.

L'information retrouvée sur la fiche de données de sécurité provient de sources récentes et semble tout à fait fiable.